

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

# L'EGALITE

## Revue Politique et Littéraire

### PRIX DES ABONNEMENTS

Trois mois..... 15 c.  
 Six mois..... 30 c.  
 Un an..... 60 c.

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois



### ANNONCES

La ligne, une fois,..... 10 cts.

Insertions subséquentes, 5 cts

On traite à forfait.

Les annonces et réclames sont reçues aux bureaux de la Revue.

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35  
 MONTREAL, 1203, rue Ste-Catherine, Tel. 6039

Sommaire : La lettre volée, (littérature) par Edgar Poe. — Le curé Labelle, par Arthur Buies. — Mélanges. — "L'égalité", par Wilfrid Gascon. — Nos Principes, la direction. — La déclaration des droits de l'homme. — Coup d'œil rétrospectif. — Hygiène et médecine générales. — Les livres nouveaux. — Jeux d'esprit.

### ABONNEMENT D'ESSAI

Jusqu'à nouvel ordre nous acceptons des abonnements d'essai d'un mois, au prix de 5c., qui donneront également droit à la prime aux mêmes conditions que pour les autres abonnements, tel qu'expliqué à notre dernière page.

### PRIME GRATUITE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de notre prime à la 16e page. Nous offrons à titre gracieux le "Panorama-Salon" de 1897.

Publié par W. Gascon et imprimé à l'Imprimerie Commerciale, à St-Jérôme, P. Q.

### POUR LES BAIGNEUSES

\$2.



Mesdames,  
 La saison des bains en plein air est passée. La vague est devenue insupportablement froide, et vous êtes réduites à prendre vos douches dans la chambre. L'anneau déluge à jets concentriques de Kelly, vous permettra cette toilette sans les inconvénients qu'elle présentait auparavant. Grâce à cet appareil, vos cheveux ne seront pas mouillés; vous n'éclabousserez ni les murs, ni le parquet. L'anneau déluge avec tube en caoutchouc, complet : \$2. Pour recevoir franco, ajouter 25 cents.

Fabriqué par Ths. Kelly, Bros, 210 Madison Street, Chicago. Dépositaire au Canada, W. Gascon, St-Jérôme.

**KAMEL & VERRET**  
 AGENTS GÉNÉRAUX,  
 133 rue St. Joseph  
 QUEBEC



## CONTES EXTRAORDINAIRES

— 0 —

## La Lettre volée

PAR

EDGAR POE

J'étais à Paris en 18... Après une sombre et nuageuse soirée d'automne, je fumais une pipe en écume de mer, en compagnie de mon ami Dupin, dans son cabinet d'étude, rue Dunot, 33, au faubourg St-Germain, quand la porte de notre appartement s'ouvrit pour donner passage à notre vieille connaissance, M. G. le préfet de police de Paris.

Nous lui souhaitons cordialement le bonjour car nous ne nous étions pas vus depuis plusieurs années. Il était venu pour nous consulter, ou plutôt pour avoir l'opinion de mon ami sur une affaire qui l'embarrassait beaucoup.

— Si votre cas demande réflexion, nous nous l'examinerons plus efficacement dans les ténèbres, observa Dupin qui repoussa la lettre qu'il s'appropriait à allumer.

— Voilà encore une de vos étranges manies ! riposta le préfet qui traitait de manie tout ce qu'il ne comprenait pas.

— C'est vrai ! fit Dupin, en installant G... dans un excellent fauteuil et en lui offrant une pipe. Voyons maintenant votre cas embarrassant. J'aime à croire qu'il ne s'agit pas encore d'un assassinat.

— Oh ! non — l'affaire est des plus simples. Nous nous en serions certainement tirés nous-mêmes ; mais j'ai pensé que vous seriez bien aise de la connaître, vu son excessive bizarrerie.

— Simple et bizarre ?

— Oui, l'expression n'est sans doute pas très exacte — ce qu'il y a de certain, c'est que cette affaire, malgré sa simplicité, nous dérouta simplement.

— Enfin, demandai-je, quelle est la chose en question ?

— Je vous la dirai en peu de mots, répondit le préfet, tout en se carrant dans son fauteuil au milieu des nuages de sa pipe. Mais promettez-moi le plus grand secret, avant que je commence, car je perdrais certainement ma place si l'on apprenait que j'ai conté cette affaire....

— Commencez, fimes-nous en chœur.

— Eh bien, sachez donc que j'ai été informé personnellement, en très haut lieu, de la disparition d'un document de la plus haute valeur, soustrait dans les appartements royaux. On sait le nom du voleur ; on l'a vu à l'œuvre. On sait aussi qu'il détient toujours le document.

— Comment peut-on savoir cela ? demanda Dupin.

— Cela ressort de la nature du document et de la non apparition de certains résultats qui se produiraient infailliblement s'il sortait des mains du voleur, s'il était employé en vue du but que celui-ci se propose.

— Soyez un peu plus clair, dis-je.

— Enfin ce papier confère à son détenteur un certain pouvoir dans un certain lieu, et ce pouvoir est inappréciable.

— Je n'y comprends rien du tout, fit Dupin.

— Enfin, enfin, murmura le malheureux préfet, gêné dans son *cant* diplomatique, ce document montré à un troisième personnage dont je ne dirai pas le nom, mettrait en jeu l'honneur d'une personne de la cour, d'une personne illustre dont la sécurité se trouve ainsi à la merci du voleur, ce qui donne à ce dernier tout ascendant sur elle.

— Le voleur sait donc que la personne volée connaît son voleur !

— Le voleur c'est D., un homme capable de tout. Et remarquez l'ingéniosité du vol : le document en question, une lettre, a été remis à la personne illustre, tandis qu'elle se trouvait seule dans le boudoir royal. Au milieu de sa lecture, elle fut interrompue par la visite de l'autre illustre personnage à qui elle devait surtout cacher cette lettre. N'ayant pas eu le

AGENTS GÉNÉRAUX  
133 rue St-Joseph



temps de l'enfourer dans un tiroir, elle la jeta tout ouverte sur une table. Sur ces entrefaites arrive le ministre D. Son œil de lynx aperçoit immédiatement le papier, reconnaît l'écriture, remarque l'embarras et pénètre le secret de la dame en question.

Après avoir expédié rapidement quelques affaires, il sort de sa poche une lettre à peu près semblable, l'ouvre, feint de la lire, et la pose à côté de l'autre. Puis il se remet à causer des affaires de l'Etat. Enfin, il prend congé en emportant la lettre qui ne lui appartient pas. Sa victime le vit, mais n'osa l'arrêter en présence du troisième personnage assis à ses côtés. La lettre laissée sur la table était une lettre sans aucune importance.

— Je m'explique maintenant fit Dupin en se tournant vers moi, l'ascendant du voleur sur sa victime.

— Oui, répliqua le préfet, et depuis quelque temps, il en a usé si largement dans un but politique dangereux, que la personne volée veut reconquérir sa lettre à tout prix. Mais la chose ne peut se faire ouvertement ; elle m'a donc chargé dans son désespoir, de cette commission délicate.

— On ne pouvait, fit Dupin, choisir un agent plus sagace.

— Il est clair, dis-je à mon tour, que le ministre possède toujours la lettre, puisque c'est à son unique possession qu'il doit son ascendant.

— Vous avez raison, répliqua G. . . . Aussi mon premier soin fut de fouiller minutieusement l'hôtel du ministre à son insu, bien entendu, ce qui n'était pas commode. Il eut été dangereux de lui donner le moindre soupçon de notre dessein. Le genre de vie du ministre, absent généralement toute la nuit, me donnait le champ libre. Les domestiques couchent assez loin de son appartement. Ce sont des Napolitains qu'il est facile d'enivrer. Vous savez que mes clefs ouvrent toutes les chambres et tous les cabinets de Paris ; pendant trois mois, j'ai fouillé en personne l'hôtel D. . . Je m'étais piqué d'honneur, de plus la récompense

est énorme. Mais, après avoir scruté tous les coins et recoins, je dus abandonner mes recherches dans la conviction que le voleur était plus fin que moi.

— Serait-t-il impossible, demandai-je, que le ministre eût caché la lettre autre part que dans sans maison ?

— Etant données habitudes de la cour, fit Dupin, je crois que la possibilité de produire le document à la minute est pour beaucoup dans son efficacité. Le ministre n'a donc pas à s'en séparer un instant.

— C'est vrai, répondis-je. Le papier est évidemment dans l'hôtel, à moins toutefois que le ministre ne le porte constamment sur lui.

— Je l'ai fait arrêter deux fois par de faux voleurs qui l'ont fouillé devant moi, le préfet.

— Peine inutile ! exclama Dupin. D. . . n'est pas absolument fou, et il a dû prévoir ce guet-apens.

— Pas absolument fou c'est vrai, — fit G. . . , toutefois c'est un poète, ce qui n'est pas très éloigné d'un fou.

— Vous avez raison, répliqua Dupin, et je vous approuve, bien que je me sois rendu coupable moi-même de certaines rapsodies. . .

— Racontez-nous, dis-je les détails précis de vos recherches.

— Nous avons entrepris la maison tout entière, chambre par chambre, nous avons d'abord examiné les meubles, ouvert tous les tiroirs. Vous savez que, pour nous autres, un tiroir secret n'existe pas ; nous apprécions, avec des règles exactes, la quantité de volumes et de surfaces que referme une pièce ; la cinquantième partie d'une ligue ne peut nous échapper.

Nous avons sondé les coussins des sièges avec de longues et fines aiguilles. Nous avons enlevé le dessus des tables ; parfois, le dessus d'une table ou d'un meuble recouvre une cachette ; on creuse même le pied d'une table ou le montant d'un lit pour y enfourer un objet qu'on prend soin d'entourer de coton, afin de rendre impossible la découverte de la cavité par l'auscultation.

(A suivre)



## L'EGALITE

Aux vieux libéraux qui se souviennent du vieux programme, aux jeunes, comme nous impatientes de marcher sur la trace des anciens, à tous les hommes sincères, soucieux d'exercer librement leurs droits de citoyens, et conscients de leurs devoirs comme de leur responsabilité de chefs de famille, je présente aujourd'hui l'EGALITE, nouvel organe de libéralisme intransigeant, de ce libéralisme franc, droit, juste, tolérant, large et universel dont l'essence réside absolument dans les immortels principes de 89, tels qu'exposés par la fameuse *Declaration des Droits de l'homme et du citoyen*, votée par l'Assemblée constituante, en un jour inoubliable pour la société civilisée.

— C'est beaucoup promettre pour un si petit journal, dira-t-on.

— Que non, nous prétendons avoir choisi la meilleure part, et elle ne nous sera point ôtée, je crois. Quoi de moins difficile que de marcher dans la voie large et droite du vrai libéralisme, guidé à la lumière des principes immuables qui ont illuminé le monde voilà tantôt cent neuf ans.

Depuis que le soleil de Quatre-vingt-neuf s'est levé sur l'humanité pour éclairer la route de ceux qui vont à la recherche de la perfection sociale, quel malheur, vraiment menace les jeunes qui désirent s'y aventurer ? Donc, aucun souci ne viendra nous assiéger en voyage. La crainte de déplaire aux intrigants ne nous arrêtera pas, mais nos efforts tendront à satisfaire les hommes de toutes opinions qui apprécieraient comme elles doivent l'être la justice, l'honnêteté et la liberté.

Nous réclamons pour nous et nous voulons qu'on accorde à tous, avec la liberté d'examen et la liberté de la parole, la liberté du combat.

Tel est le lot que nous avons choisi pour l'"Egalité" ; il en vaut bien un autre.

Un pareil titre pour un journal devrait, pourtant, dispenser de longues explications, le plus souvent assez ennuyeuses, sur la ligne de

conduite qu'on s'est tracée et le but auquel tendront tous les efforts.

Nous aurions pu, peut-être, épargner à nos lecteurs les tourments de cette scie qu'on appelle l'exposé du programme, si des circonstances particulières ne nous faisaient pour ainsi dire une obligation de marquer nettement les lignes de combat dans lesquelles nous maintiendrons "l'Egalité."

Quelques-uns de nos amis tiennent nos principes et nos croyances mêmes en haute suspicion. Nous nous serions fait, dans notre ancien journal, "l'Avenir du Nord", paraît-il, une belle réputation de radical et d'incrédule, si peu enviable encore sur les bords du Saint-Laurent. Il est vrai qu'il y a radical et radical, comme il y a fagots et fagots ; mais on n'admet pas encore, dans ce pays, ces distinctions subtiles. Pour la généralité des bons Canayens, un radical c'est un impie, un gari-baldien, un suisse, un Chiniquy, c'est encore et surtout un infâme républicain. Quand on parle d'un pareil monstre à Rawdon ou à Rimouski, les femmes se signent et les hommes hochent la tête et font une moue qui en dit long.

Et ces braves gens, dominés par d'étroits préjugés, rebelles à toute innovation, s'effraient sincèrement des éclats de voix de quelques hommes qui placent l'indépendance du jugement au-dessus des préoccupations personnelles et qui ont le courage, rare en Canada jusqu'à ces derniers temps, de soutenir que l'allure du monde peut et doit se modifier sans préjudice du petit cathéchisme.

Non ! Dieu merci, nous n'avons pas le malheur d'être incrédule, et le doute de nos amis nous fait injure.

Nous sommes un croyant, soumis avec amour aux enseignements de Jésus-Christ dont la morale incomparable demeurera l'idéal de notre vie.

Nous tenons que l'Evangile est le plus beau des livres, et ses préceptes l'expression d'une volonté divine que nous plaçons au-dessus de toute parole humaine. Et cette foi même en l'Evangile nous interdit de refuser le nom de chrétien aux 250 millions de nos semblables



qui croient en J.-C. et professent les maximes de l'Evangile. C'est pourquoi nous croyons fermement aussi qu'on peut se sauver dans toutes les Eglises si l'on règle les actions de sa vie en conformité avec les préceptes de J.-C.

Nous croyons à la Providence qui préside aux mouvements de l'univers créé.

Nous croyons à l'Eglise catholique et apostolique, à cette Eglise de Jésus-Christ étendue de par le monde par les Apôtres et qui embrasse tous les hommes de bonne volonté qui professent extérieurement les maximes du christianisme. Nous croyons à l'infailibilité de la parole divine contenue dans l'Ecriture, dans la tradition et dans les enseignements de l'Eglise.

En tant que simple fidèle nous acceptons l'autorité doctrinale de l'Eglise. Mais, comme de tout temps les préjugés, l'ignorance ou les passions ont constamment battu en bèche les enseignements primitifs de Jésus-Christ et des Apôtres, témoin la récente et inoubliable mystification au sujet du "palladisme" dont un certain nombre de catholiques et le clergé presque tout entier ont été les victimes, nous prétendons garder le droit d'examen et la liberté de penser autrement que les dignitaires ecclésiastiques sur les questions de ce ressort.

Vous dites que nous sommes un radical ?

Comme vous voudrez.

WILFRID GASCON.

## Nos Principes

L'EGALITE s'affirme profondément française, franchement et nettement libérale.

Nous sommes plein d'admiration pour les qualités du peuple anglais, mais c'est à Paris que vont nos préférences.

L'EGALITE ne sera point un organe de libéralisme opportuniste qui fait passer les principes après certaines considérations, peut-être très-justes, mais dont nous n'admettons point la légitimité.

Notre revue évitera soigneusement cet autre libéralisme qu'on a appelé le "libéralisme catholique", et que le pape Pie IX a

dénoncé. L'EGALITE sera tout bonnement une feuille libérale sans épithètes.

Que s'il fallait, pour être bien compris, ajouter un qualificatif quelconque, nous dirions que notre petite revue est et restera un organe libre intransigeant, libéral à l'exemple de "l'Avenir", du "Pays" et de la "Patrie", ses aînés, sur les brisées desquels l'EGALITE marchera la tête haute et le cœur franc.

Par exemple, l'EGALITE ne s'enrôle dans aucune arme, où son intransigeance s'accommoderait mal d'une sévère discipline. D'ailleurs, est-il besoin de le dire, nous n'avons ni assez de science ni assez d'habileté pour faire convenablement le coup de feu côte à côte avec des troupes éprouvées.

L'EGALITE fera donc la guerre pour son compte.

Accordant à chacun les libertés de droit commun, l'EGALITE est en faveur de l'abolition de tous privilèges, exemptions et immunités contraires au principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi et l'impôt. Elle demandera la réforme de l'instruction publique, avec enseignement moral et profane par des instituteurs compétents — pas d'écoles sans Dieu ; — le suffrage universel, la création d'une milice provinciale non subordonnée au pouvoir central ; enfin, au premier rang, la sécession et l'indépendance du Canada français.

## DECLARATION DES DROITS DE L'HOMME

*La déclaration des droits de l'homme et du citoyen* est un acte célèbre de l'Assemblée constituante qui proclama, le 1er octobre 1789, les principes nouveaux de la souveraineté populaire, de l'égalité des citoyens devant la loi et de l'admissibilité de tous aux fonctions publiques.

Un récent ouvrage du P. Maumus, dominicain, réhabilite enfin les grands principes de la Révolution aux yeux de tout l'univers civilisé en les déclarant parfaitement conformes aux

(Suite à la 3ème page.)



## Le Cure Labelle

par ARTHUR BUIES.

Ah ! il ne peut avoir qu'une idée bien étroite et bien imparfaite de notre continent celui qui n'a pas visité, qui n'a pas parcouru cet étonnant et indéfinissable pays qui s'étend en arrière des Laurentides jusqu'aux dernières latitudes habitables, entre les rivières du Saint-Maurice et de l'Outaouais ! C'est la grandeur, c'est la profondeur, c'est la sublimité mêmes. Cela est si vaste, si vaste, quand on regarde par-dessus le dôme sans bornes des forêts ou par-dessus les innombrables ondulations des montagnes qui semblent courir vers un horizon nulle part accessible, qu'on éprouve comme une sensation de rapetissement indéfini de soi-même et un effroi insurmontable de se trouver au milieu de cette immensité muette, vivant de milliards de vies, et cependant immobile, sommeillant dans l'éternité.

Pour moi c'était une de mes plus grandes jouissances que d'aller tous les trois ou quatre ans dans les défrichements nouveaux, aussi loin que pouvaient me porter les chemins de colonisation encore grossiers et difficiles, de me retrouver avec nos admirables colons et de constater la marche accomplie par eux, en dépit de tant d'obstacles accumulés. Ils me faisaient voir tout le terrain gagné dans l'intervalle de mes visites : ici, une route entière ouverte à travers tout un canton ou même plusieurs cantons, afin derejoindre des établissements isolés, perdus au-delà de toute communication ; là, une paroisse récemment érigée avait remplacé ce qui n'était naguère qu'une mission sans ressources ; ailleurs, de petites industries avaient fait leur apparition, on avait construit un moulin, une scierie suffisant aux besoins locaux, voire même par endroits une beurrerie et une fromagerie ; le maigre groupe de chaumières en bois rond était devenu un village renfermant des artisans, des industriels, des hôtels et tout cela quand devant, derrière soi, à droite et à gauche, la sombre et épaisse forêt se resserré

en un cercle infranchissable et semble interdire d'aller au-delà.

Pour comprendre combien ce spectacle est intéressant et touchant, pour en être ému comme je l'étais chaque fois, peut-être faut-il aimer beaucoup son pays et ses compatriotes ; je le veux bien et je confesse toute ma candeur, je reconnais cette faiblesse qui m'a donné le courage, depuis près de quinze ans, de parcourir la province dans bien des sens divers et de suivre pas à pas l'extension de notre domaine agricole, l'empreinte encore fraîche de nos défricheurs dans la forêt nouvellement entamée.

\* \* \*

Invariablement chaque saison d'été ou à peu près, je me rendais à St-Jérôme pour y savourer librement quelques jours d'intimité et de longues causeries avec mon bien-aimée curé Labelle. Ah ! que d'heures à jamais inoubliables j'ai vu s'écouler sur la large galerie du presbytère, durant ces courtes nuit d'été qui ne laissent à l'homme, pour penser et pour rêver en paix, qu'un intervalle fugitif entre l'instant où le jour fuit et celui où l'aurore écarte doucement les voiles du ciel à l'Orient ! Que de vies d'un autre monde j'ai vécues là, et que d'étranges et mystérieuses influences j'ai senties m'agiter, comme si je préludais à une existence nouvelle, avant-goût de celle où le beau, dégagé enfin des ombres et du mystère, se dévoile dans toute sa splendeur !

Un souffle tiède et néanmoins vivifiant parcourait toutes les artères de la petite ville : on dit le souffle précurseur des grandes transformations prochaines qu'avait si longtemps rêvées et préparées l'infatigable artisan du nord ; on eût dit l'âme dont il l'avait animée, pendant près d'un quart de siècle, palpitant à l'approche de quelque enfantement gigantesque.

Mais maintenant le curé Labelle était las. Il avait passé par tant d'orgueil et livré tant de combats pour "son peuple", qu'il se sentait rapidement descendre le versant de la vie. Que lui restait-il à faire désormais ? Son œuvre accomplie, ou bien près de l'être, lui-même devait



maintenant s'effacer. Ce n'est pas qu'il eût à vrai dire le pressentiment obscur de sa fin prochaine, mais il n'était plus le même homme, il subissait sous ses propres yeux comme une éclipse de sa personne, éclipse plus ou moins agrandie, plus ou moins diminuée selon les jours, mais constante et désormais entée sur sa vie comme une ombre inséparable.

\* \*

Un soir je revenais de ma marche habituelle, après un souper longuement prolongé par un entretien qui m'avait laissé une impression singulière, impression indéfinissable que je ressentais également en moi et en dehors de moi, et qui m'attirait et m'étreignait par des milliers de points à la fois dans un cercle mystérieux et magnétique. Jamais la grande énigme de la vie présente et de la vie future ne s'était dressée devant moi avec une pareille intensité et un pareil empire. Le "curé" avait parlé de la création, de la destinée de l'homme, des deux principes, le bien et le mal, qui se disputent l'univers, de la main de la Providence, toujours sensible et toujours invisible. . . J'étais sorti, remué et tourmenté. Les paroles du curé m'obsédaient. Ce soir là, au lieu d'aller droit devant moi, comme d'ordinaire, sur la grande route, j'allai au hasard des rues, inconsciemment poursuivi sans relâche par l'impression qui m'avait envahi et subjugué. A mon retour, en ouvrant la grille du parterre planté de grands arbres, qui s'étend en face du presbytère, j'entendis le curé qui se promenait lentement, à pas mesurés et réguliers sur sa galerie.

Cette fois, il ne parlait pas tout seul, mais il marchait les mains derrière le dos et les yeux tournés vers les étoiles. En me voyant : "Tiens", me dit-il vivement et comme poussé par une impulsion subite, "quand j'aurai pu enfin donner à mon pauvre peuple du nord son chemin de fer, quand j'aurai organisé complètement le département de la Colonisation et de l'Agriculture, que j'aurai vu adopter et mettre en voie d'exécution les réformes et les créations nécessaires, alors il sera temps pour moi de mourir, je pourrai dire à Dieu *Nunc dimittis servum*

*tuum, Domine*, et je m'en irai parfaitement résigné, confiant et espérant". Sur ce dernier mot le curé pencha longuement sa tête sur sa large poitrine, comme pour regarder de plus près la terre qui devait l'engloutir tout entier et y suivre d'avance par la pensée le long émiettement de lui-même, la tranquille et minutieuse absorption par la nature de ce qu'elle avait elle-même fait éclore, le même patient et laborieux travail pour détruire qu'elle avait mis de soin et de perfection pour édifier.

(A suivre)

## Mélanges

*Pour ôter les taches de peinture sur les étoffes en laine.*

Pour faire disparaître les taches de peinture sur des tissus de laine, mêlez des parties égales d'ammoniaque et de térébenthine. Saturez-en l'endroit taché, deux ou trois fois, et lavez ensuite dans un bon savonnage, ou bien, couvrez la tache avec de l'huile d'olive ou du beurre, et appliquez du chloroforme, du chlorure d'éther ou de la benzine. La peinture peut souvent être enlevée par le frottement quand elle est sèche.

*Nettoyage des gants glacés.*

Prenez du lait écrémé, du savon blanc et une petite éponge fine. Trempez légèrement dans le lait un des côtés de l'éponge, frottez ce côté sur le morceau de savon pour en dissoudre une portion. Cela fait, — pour plus de commodité on mettra la main dans le gant — il faut passer successivement, à deux ou trois reprises, l'éponge mouillée sur le gant.

*Pour faire disparaître l'odeur de la peinture.*

Pour absorber l'odeur de la peinture fraîche, il n'y a rien comme le foin humide. Un seau d'eau rempli de foin humide placé dans un appartement fraîchement peinturé, absorbera bientôt toute l'odeur.



enseignements de l'Eglise. C'est une tardive reconnaissance pour le mérite des hommes incomparable qui, en 1789, ont posé les assises des libertés populaires, destinés à assurer le bonheur de la société. Il a fallu cent neuf ans pour faire cette découverte ! Voilà qui est suivre de loin le progrès. Nous nous proposons de faire une étude du livre du P. Maumus.

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; afin que les actes du pouvoir législatif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés ; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et au bonheur de tous.

En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen :

ART. I. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

ART. II. — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la prospérité, la sûreté et la résistance à l'oppression.

ART. III. — Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

ART. IV. — La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, ainsi l'exercice ces droits naturels de chaque homme

n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Cès bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

ART. V. — La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

(A suivre)

## COUP D'ŒIL RETROSPECTIF

La situation aux Indes n'est pas des plus encourageantes pour ceux qui conserveraient des vellétés d'union militaire ou administrative avec la Grande-Bretagne.

Depuis quelque temps, les nouvelles les plus inquiétantes nous parviennent au sujet du soulèvement des indigènes dans ces pays lointains. L'Afghanistan menace de prêter main forte aux insurgés, ce qui rend l'affaire tout-à-fait sérieuse. Aussi le gouvernement de l'Inde déploie-t-il une grande activité pour réprimer l'insurrection naissante. Il masse des troupes sur la frontière nord-ouest ; toutes les lignes de chemins de fer sont engagées dans cette mobilisation qui se fait avec une hâte extraordinaire. Les officiers en congé sont rappelés ; on ne donne plus de permission aux chirurgiens et vingt et un de ces derniers, absents en Angleterre, ont reçu ordre de rejoindre au plus tôt leurs régiments respectifs.

C'est la guerre sainte qui se lève aux Indes, et tous les fanatiques sont terribles à combattre, difficiles à dompter, à cause de leur exaltation et de leur mépris des souffrances et de la mort même.

On est aujourd'hui à peu près certain que l'émir d'Afghanistan encourage dans le secret la révolte des tribus de Swats, en attendant qu'il puisse les seconder ouvertement. Le chef du soulèvement, Mulah, avait sous ses ordres dans le Shakardara, des troupes afghanes et, peut-être,



les sepoys de l'émir. On semble n'avoir aucun doute sur les relations de l'émir avec les insurgés, bien que le souverain ne toute connivence avec ces derniers. Les récents rapports qu'il a eus avec la cour de Turquie, la réception cordiale donnée par lui, dernièrement, à un envoyé turc ; ses avertissements réitérés au peuple de se préparer à la guerre sainte, la distribution de brochures incendiaires, et, surtout, ses dons d'armes et de munitions de guerre aux tribus établies sur la frontière, tout cela est de nature à rendre l'émir d'Afghanistan suspect au gouvernement des Indes qui masse des troupes sur la frontière et se promet de donner à l'astucieux monarque une sévère leçon.

\* \*

En Afrique, les Anglais paraissent assez heureux. Les dépêches officielles reçues d'Assouan sur le Nil, près de la première cataracte, donnent les détails de la capture d'Abu-Hamed, le 7, par les troupes anglo-égyptiennes. Ce fait d'armes a été accompli sous les ordres du colonel Hunter après une marche forcée sur Méraï qui a duré seize heures consécutives.

Les Derviches ont opposé une résistance héroïque. Leur cavalerie chargea plusieurs fois à travers les rues étroites de la ville jusqu'à ce qu'ayant perdu la moitié de ses hommes, elle se dispersa, découragée, en même temps qu'une centaine de fantassins. C'est tout ce qui échappa de la bagarre ; le reste fut tué ou fait prisonnier. Le chef, Mohammed-Zéin, est au nombre des captifs. D'autres, entourés de leurs fidèles, vendirent chèrement leur vie. A Méraï, le Nil offre, en ce moment, le plus repoussant spectacle ; il charrie à pleins bords des cadavres d'hommes et de chevaux.

\* \*

Une dépêche d'Ottawa, en date du 12, nous apprend que le cabinet a admis les marchandises françaises à jouir, concurrentement avec celles de la Belgique et de l'Allemagne, du traitement de faveur accordé au Royaume-Uni. Après le 30 juillet 1898, le Royaume-Uni et les Nouvelles

Galles du Sud seront seuls à jouir du tarif minimum.

Les Canadiens français ont donc une bonne année devant eux pour prouver que la continuation de la situation exceptionnelle présente créerait possiblement un courant commercial important entre la vieille mère-patrie et son ancienne colonie. Nos compatriotes anglais appellent spirituellement le traité de 1893 : "The little French Treaty." Il nous appartient de leur montrer que ce "Little French treaty" pourrait bien faire des petits. Au point de vue des affaires et par patriotisme nous devons nouer une bonne fois, avec la France, de sérieuses relations commerciales.

Le "Canada" d'Ottawa nous offre, de nouveau, ses félicitations pour avoir prétendu que les Canadiens français conservent, ancrées dans leur cœur, des aspirations nationales aussi vieilles que le peuple lui-même. Ce qui n'empêche pas l'organe conservateur d'écrire que nous sommes imbu de mauvais principes et d'idées fausses.

Merci bien du compliment !

Mais l'orthodoxe "Canada" nous dira-t-il en vertu de quel principe il méconnaît, lui, un journal catholique, les avis, les ordres mêmes d'un envoyé papal qui recommandait de s'abstenir de toute discussion au sujet des écoles du Manitoba ? Le "Canada" s'est-il gêné pour publier, quelques jours après le départ de Mgr Merry del Val, autant d'articles qu'il a voulu sur cette question ?

Répondez, scribes et pharisiens hypocrites !

\* \*

Nos lecteurs aimeront peut-être à connaître les propos tenus dans le "Figaro" et dans le "New-York Herald" par le prince Henri d'Orléans sur la conduite des officiers italiens prisonniers de Menelik, propos qui ont amené le duel dont on a tant parlé et dans lequel le prince d'Orléans fut assez grièvement blessé.

Le prince, qui voyageait en Abyssinie depuis le mois de février dernier, envoyait



## LA VIE D'UN CLERGYMAN

A plus d'ennuis que le public ne l'imagine.

Il souffre souvent d'épuisement  
des nerfs.

Il y a plus d'ennuis dans la vie routinière des membres du clergé protestant que les gens se l'imaginent. Les devoirs du clergyman sont nombreux et très variés et il ne faut pas s'étonner s'il devient souvent la victime de l'épuisement des nerfs, insomnie, etc. Les Pilules Roses du Dr Williams agissent plus promptement sur le système nerveux, pour le mettre en bon état de fonctionnement, que n'importe quel autre remède, et elles remettent promptement en bonne santé les personnes qui en font usage.

Wm. Clark, un jeune ministre méthodiste de grand talent, stationné à Orono, Ont, dit : J'ai obtenu beaucoup de bien en faisant usage des Pilules Roses du Dr Williams. Un surcroît de travail m'avait complètement épuisé et je ne pouvais plus étudier. Ma digestion était mauvaise et mon système nerveux était en désordre. Je ne fis pas d'abord beaucoup d'attention à cet état de choses, mais je constatai bientôt que je devenais plus malade et plus faible de jour en jour. J'étais alors stationné à Fort Stewart, Ont. et je pensionnais chez le marchand de l'endroit qui me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je suivis son conseil et grâce à ce remède, je suis maintenant en santé parfaite. Dans ces circonstances, ja crois qu'il m'incombe de dire un bon mot en faveur des Pilules Roses du Dr Williams.

Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent en atteignant le germe de la maladie. Elles purifient et enrichissent le sang et fortifient les nerfs en chassant la maladie du système. Evitez les imitations : vous les imitez si chaque boîte de Pilules que vous achetez se trouve dans une enveloppe portant la marque de commerce complète : Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles.



DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour toit en acier, Edifice de l'ouest Ottawa," seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 24 courant, pour la construction d'un toit en acier sur une partie de l'Edifice public de l'ouest à Ottawa.

Les plans et devis pourront être vus au Ministère des Travaux publics et les soumissionnaires pourront y obtenir des formules de soumission ainsi que tous les autres renseignements voulus.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies et être signées par les soumissionnaires eux-mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent de son montant et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

E. F. E. ROY,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 6 aout 1897.

N. B. — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le Ministère.

### C'est une bonne nouvelle

Tout individu frappé par la maladie regarde instinctivement autour de lui pour trouver un soulagement. Ce soulagement tant désiré peut enfin être obtenu en faisant usage des fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot qui ne sont composés que de racines et qui guérissent infailliblement toutes les maladies quelles qu'elles soient. Il n'est pas nécessaire de se rendre à Québec pour se les procurer, car en écrivant à l'adresse ci-dessous, on reçoit tout ce qu'il faut pour se guérir. N'hésitez donc plus, vous tous qui souffrez, mettez un terme à vos douleurs. Si vous ignorez quo votre maladie soit guérissable, écrivez tout de même et vous recevrez une réponse. Adressez bien à

J. E. P. RACICOT  
25, rue St-Joseph, St-Roch,  
QUEBEC




## Les livres nouveaux

# Imprimerie Commerciale

Nous accusons réception du Bulletin mensuel des livres nouveaux chez MM. Brentanos, 31, Union Square, New-York :

Nous exécutons rapidement et avec  
+ le plus grand soin toutes sortes de  
travaux.

 LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf.

Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

## JEUX D'ESPRIT

### LOGOGRIPE

Je suis avec mon cœur une pauvre monture ;  
Ote-le-moi, lecteur, j'embellis la nature.

### CHARADE

Descendez lentement mon dangereux premier ;  
Montez bien doucement mon pénible dernier ;  
Célébrez dignement le jour de mon entier.

### ENIGME ESPAGNOLE

Une créature importune, audacieuse, incommode, remuante, qui tourmente de la tête aux pieds : qui me dira ce que c'est ?

Imprimé par l'Imprimerie Commerciale, St-Jérôme et publié par Wilfrid Gascon,

- Bazin, René. De toute son âme. .75 ;  
Bertin, Georges. Joseph Bonaparte en Amérique (1815-1832), accompagné d'un portrait d'après une gravure de M. Rodolphe Piguet. .75 ;  
Bourguet, Alfred. La France et l'Angleterre en Egypte. .75 ;  
Castelar Emilio. La politique européenne. .75 ;  
Daudet, Mme Alphonse. Notes sur Londres illustré. (Collection parisienne.) .45 ;  
Demolins, Edmond. A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons. 75 ;  
Drumont Edouard. Mon vieux Paris. Illustrations de 100 dessins de Gaston Coindre. 2 séries. .75 ;  
Fabre, Mgr. A. Etudes littéraires sur le XVIIe siècle. Les Ennemis de Chapelain. 2e édition. 2 vol. .1.10 ;  
Pierret, Emile. Les Amantes célèbres : Correspondance amoureuses (1120-1874). .75 c.  
Flammarion, Camille. Stella. 75 ;  
Grand-Cartaret, John. La Crête devant l'image. Avec 150 reproductions. .45 ;  
Gyp. Joies d'amour. .75 ;  
Lacour, Paul. Cœurs d'amants. .75 ;  
Lano, Pierre de. Nos Parisiennes. Celles qui dansent. Illustrations hors texte, en noir et couleur, par Gil Baer. .75 ;  
Le Gros, Eugène. Les timbres-postes forever ! suivi de Une Erreur de Daudet .75 ;  
Malot, Hector. Conscience. Illustrations de Le Natur. (Nouvelle Edition.) .75 ;  
Meaux, le vicomte de. Montalembert. .75 ;  
Mendés, Catulle. Arc-en-ciel et Sourcil-Rouge. .75 ;  
Murat. Murat, lieutenant de l'empereur en Espagne (1808), d'après sa correspondance inédite et des documents originaux par le comte Murat. Avec portrait et 2 fac-simile. .1.65



régulièrement aux deux journaux déjà nommés des notes intéressantes. Celles du 4 juillet firent sensation. Le public et les officiers italiens s'émurent, et il y avait de quoi, comme on va le voir.

Voici le passage qui souleva le plus l'ire des alliés de l'empereur Guillaume :

« Naturellement, le sujet le plus disputé fut la guerre entre les Italiens et le Né-gous et la captivité des Italiens. Je ne suis plus seulement indigné mais tout simplement dégoûté de ce que j'ai appris tous les jours concernant ces derniers. Sans parler du respect que je professe pour une nation à qui nous avons été liés d'amitié, j'aurais gardé le silence si les Italiens n'avaient tenu à notre égard la conduite la plus répréhensible. N'ont-ils pas déclaré que s'ils fussent entrés vainqueurs à Addis-Ababa, ils n'auraient accordé aucun quartier aux Français, pas même au plus petit trafiquant. Ils ajoutaient cependant, d'un air ironique, qu'ils auraient épargné la peine de mort aux femmes françaises. Les événements ne leur ont pas permis d'accomplir leurs désirs. Bien qu'entrant dans la capitale comme prisonniers de guerre, ils ne parurent point se rendre compte de leur situation. Quelques-uns de leurs officiers n'eurent pas honte de prendre part à la célébration de l'anniversaire de la bataille d'Adova ; d'autres portaient comme boutons à leurs manchettes des pièces de monnaie à l'effigie de Ménélik. C'est Albertone lui-même qui, portant un toast à la santé du grand empereur abyssin, se tourna vers un de nos compatriotes et lui dit : « Voyons, ne sommes-nous pas polis ? » A quoi le Français répondit : « Mon Dieu, monsieur, je n'ai jamais vu un Français boire à la santé de l'empereur Guillaume ! »

C'est cet Albertone, général, qui provoqua le prince français en duel ; mais il céda sa place au comte de Turin, frère du duc d'Aoste marié en 1895 à la princesse Hélène, cousine du prince Henri.

Affaire de famille, alors !

FRANCŒUR

## Hygiène et Médecine générales

**COUPS.**—Lorsqu'on a reçu un coup sur une partie quelconque du corps, si l'on a de l'eau-de-vie sous la main, on en appliquera aussitôt une compresse sur la partie atteinte. Cette compresse fera cesser la douleur et préviendra la coloration bleue de la contusion. A défaut d'eau-de-vie, on emploiera de l'eau fraîche salée ou vinaigrée, ou mieux additionnée de quelques gouttes d'extrait de Saturne, ou enfin pure, en renouvelant les compresses à mesure qu'elles s'échaufferont. Ce procédé est également applicable aux coups reçus à la tête et doit être préféré à l'application d'une pièce de monnaie sur l'endroit contus, pour prévenir une bosse. Ce dernier moyen, outre qu'il est toujours douloureux, ne remplit que bien rarement le but proposé.

Si le coup reçu a été excessivement violent et menace l'organe d'inflammation, on y appliquera des sangsues, de 6 à 12, suivant le diamètre de la contusion, et ensuite un cataplasme de farine de lin.

Mais ici l'intervention du médecin est déjà nécessaire.

**COQUELUCHE.**—La guérison de la coqueluche, qui fait tant souffrir les enfants, s'obtient par l'emploi du sirop de café que l'on peut fabriquer de la façon suivante :

Traitez par déplacement 500 grammes de café torréfié, moulu au moyen de quantité suffisante d'eau bouillante, pour obtenir un litre ou 1,000 grammes de liqueur.

A cette liqueur ajoutez : extrait alcoolique de belladone, 13 grammes ; extrait alcoolique d'ipécacuaana, 10 grammes ; sucre, 2.000 grammes. Faites fondre au bain-marie et filtrez.

Donnez 15 grammes le matin, autant à midi et le double le soir dans deux ou trois cuillerées d'eau chaude, pour les enfants de trois à cinq ans ; moitié moins pour les enfants au-dessous de cet âge.

Tous ces ingrédients se trouvent dans les pharmacies.



❖ **Chs. Godmer** ❖

MARCHAND

MARCHANDISES SECHES, MODES,  
MERCERIES, FOURRURES,  
&c., &c.

Une modiste de première classe est chargée  
de la confection des chapeaux pour Dames.

CHS. GODMER  
St-Jerome

MANUFACTURED BY



Seul agent :

**J. D. FOURNELLE**

Marchand de chaussures

ST-JEROME P Q

**JOSEPH E. PARENT**

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à  
louer. Administration de propriétés,  
Règlement de successions, etc.

PRÈS DU MARCHÉ..... ST-JEROME

The E.T. CORSET COMPANY.

NOUVEAU MAGASIN

**L. J. A. LAMBERT**

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

GRAND ASSORTIMENT DE...

Merceries, Tweeds, Etoffes a Robes, Etof-  
fes a Pantalons, Cachemires, Flanellet-  
tes, etc.

Assortiment très varié de

Chemises et Cravates, Chapeaux, Cas-  
quettes, Chaussures, Claques, etc.

Une visite est spécialement sollicitée.

L. J. A. LAMBERT

Bloc Vannier, Rue St-Georges,  
ST-JEROME

A L'ENSEIGNE DES GROS CISEAUX

❖ **J. H. Payette,**

TAILLEUR-FASHIONABLE

Tweeds anglais, français, canadiens

Merceries

Cols, chemises, mouchoirs, gants,  
Etc., Etc.

Habillements confectionnés avec  
soin, coupe parfaite et satis-  
faction garantie.

J. H. PAYETTE,

Rue St-Georges, en face du marché,  
ST-JEROME

**M. LAPORTE, boucher**

Tient toujours un magnifique choix des  
meilleures viandes qu'il soit possible de  
trouver.

SA GLACIERE

est ce qu'il y a de mieux à St-Jérôme et est  
comparable aux meilleures de Montréal  
on y voit du dehors des viandes coupées  
artistement offrir aux regards leur couleur  
vermeille.

**F. GOURRE**

Marchand de The, Cafe, Vaisselle, &c.

Toujours en magasin un stock des  
mieux assortis.

RUE ST-GEORGES..... ST-JEROME



# S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes,

Coffres-forts, Poèles, Charbon, Horloges, &c.

LIQUIDATION DE

Stock de Harnais et de

## VOITURES D'ETE & D'HIVER

Ces voitures sont garanties de première qualité.

M. Laviolette achète le vieux caoutchouc à raison de \$1 50 les cent livres

### S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

## The Merchants Bank of Canada

Bureau chef.....Montreal

CAPITAL PAYE.....

\$6,000,000

FONDS de RESERVE.....

\$3,000,000

G. HAGUE,

Gérant-général.

E. F. HEBDEN,

Surintendant des succursales.

THOMAS FYSCHÉ,

Gérant-général adjoint.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES  
DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme.



# Garçons et jeunes gens actifs

Voulez-vous faire un dollar par jour dans vos temps libres ?  
Vendez "l'Egalité" ! 30 pour cent de bénéfice sur les abonnements et  
la vente au numéro ! Les numéros invendus seront toujours repris.  
Par conséquent pas de perte, mais un gain sûr. Pour devenir notre  
agent auprès de vos amis et connaissances, il suffit de nous envoyer à  
la fois les noms d'au moins trois nouveaux abonnés pour n'importe  
quelle période, ou encore de vendre "l'Egalité" au numéro et de nous  
rendre compte pour chaque édition vendue. Voici les prix auxquels  
nous vous laisserons les abonnements à "l'Egalité" :

TROIS MOIS, 11c. ; SIX MOIS, 21c. ; UN AN, 42c.

Pour la vente au numéro : 8c. la douzaine.

Les numéros invendus sont repris.

---

## Bulletin d'Abonnement

---

Abonnement : *Trois mois, 15 c. ; six mois, 30 c. ; Un an, 60 c. Un mois, abonnement d'essai, 5 c.*

Je soussigné,.....  
demeurant à..... rue.....  
Comté..... Province..... à l'EGALITÉ  
déclare souscrire à un abonnement de.....  
Ci-joint \$..... en mandat, argent ou timbres-poste pour l'abonnement et la  
prime. *Indiquer ici le numero de la prime desirée :*  
Date : .....

Signature.....

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de l'EGALITE, à St-Jerome,  
ou 1203, rue Ste-Catherine, Montréal.



**PRIMES** ARTISTIQUES GRATUITES A TOUS  
NOS ABONNES  
ET LECTEURS AU NUMERO



PREMIÈRE PRIME — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de Prime, nous offrons un riche album du dernier

## Panorama Salon

dont notre vignette représente bien imparfaitement la couverture. Le Panorama complet en dix livraisons reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Une livraison, le No 7, est spécialement consacrée aux Tableaux militaires; trois, les Nos 3, 6, et 9, sont réservés au Nu; six, les Nos 1, 2, 4, 5, 8, 10, illustrent des sujets divers: événements historiques, peintures de mœurs, palpitantes d'intérêt; délicieuses scènes de famille, agréables fictions, etc., etc. En un mot, le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal à un sou n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-dessous et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et dix cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la même manière renfermée dans un morceau de vieux journal.*

**No. 1**

Coupon-Prime de l'Égalité

**Panorama-Salon de 1897**